

COMMUNE de HOUSSEN

EXTRAITS PROCES-VERBAL DU

COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE HOUSSEN

SEANCE DU 05 JUIN 2026

DESIGNATION DES DELEGUES ET DES SUPPLEANTS DES CONSEILS MUNICIPAUX

EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS DANS LE DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN

Vu la loi n°2013-702 du 02 août 2013 relative à l'élection des sénateurs,
Vu le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,
Vu la circulaire ministérielle NOR : INTP/2611651C du 06 mai 2026 du Ministère de l'Intérieur,
Vu l'arrêté préfectoral du 30 avril 2026 fixant le mode de scrutin et le nombre des délégués et suppléants des conseils municipaux à désigner ou à élire en vue de l'élection des sénateurs dans le département du Haut-Rhin, ainsi que son annexe,

Le Conseil Municipal a procédé à l'élection des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs qui aura lieu le 27 septembre 2026.

Sont proclamés élus :

NOM - Prénom	Qualité
STOFFEL Marie-Laure	Délégué
ECKERLEN Jean-Luc	Délégué
HERZOG HOFFMANN Nadège	Délégué
TORNOW François	Délégué
HERZOG Michèle	Délégué
KREM-HOCHDOERFFER Gérard	Suppléant
REIS Caroline	Suppléant
SARRAUSTE DE MENTHIERE Arnaud	Suppléant

TRANSPORT COLLECTIF DES SENIORS ET PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Madame Caroline REIS, conseiller municipal délégué, présente le projet d'action sur le transport collectif en faveur des seniors et personnes en situation de handicap.

Il est proposé de verser une aide annuelle de 50,00 € aux seniors de 70 ans et plus ainsi qu'aux personnes en situation de handicap, domiciliés dans la Commune, ayant souscrit un abonnement annuel de transport collectif (bus) auprès de la TRACE (sur la période de septembre à août). Une demande de versement de cette participation est à déposer à la mairie en présentant les justificatifs correspondants.

Le Conseil Municipal, après réflexion

DECIDE de verser une aide annuelle de 50,00 € aux seniors et aux personnes en situation qui remplissent les conditions précitées à compter de septembre 2026.

OPERATION VELO

Madame Caroline REIS, conseiller municipal délégué, présente le projet de participation à l'acquisition d'un vélo neuf.

Il est proposé de verser une aide maximale de 100,00 €, par mandat électoral (mars 2026 – mars 2032), à chaque foyer de la Commune qui ferait l'acquisition d'un vélo sous condition d'être domicilié dans la Commune, de faire la demande de versement de cette participation à la mairie en présentant les justificatifs correspondants.

La participation par foyer ne pourra pas dépasser le prix du vélo si sa valeur est inférieure à 100,00 €.

Le Conseil Municipal, après réflexion

DECIDE de verser une aide maximale de 100,00 €, par mandat électoral (mars 2026 – mars 2032), à chaque foyer de la Commune qui ferait l'acquisition d'un vélo neuf, à compter de septembre 2026.

MARCHE DE PRODUCTEURS

Madame HERZOG HOFFMANN Nadège, 1^{er} adjoint, rappelle le projet d'organisation d'un marché des producteurs périodique.

Le premier marché des producteurs se tiendra vendredi 12 juin 2026 de 17h à 20h30 Place du Souvenir. Maraicher, apiculteur, chèvrerie, boucher-charcutier, héliciculteur viendront proposer leurs produits locaux aux habitants dans un cadre convivial et festif, autour d'une buvette et petite restauration proposée par les associations locales.

Le programme détaillé de cette première édition sera publié dans le S'Dorf Blät.

Don du sang

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'Etablissement Français du Sang remercie vivement :

- la Commune pour avoir collaboré activement à la collecte organisée le 05 mai 2026, qui a permis d'accueillir 55 donateurs,
- l'Amicale des Donneurs de Sang qui se charge de l'organisation de ces collectes.

Le Conseil Municipal PREND ACTE de cette information et **REMERCIE** l'Amicale des Donneurs de Sang.